



Le Conseil de l'Europe adopte une résolution qui condamne les crimes des régimes communistes totalitaires

Lors de son assemblée parlementaire à Strasbourg le 25 janvier 2006, le Conseil de l'Europe a adopté une résolution condamnant les crimes commis par les régimes communistes totalitaires. Le Conseil de l'Europe a souligné que la résolution a une application pratique.

Lors de son assemblée parlementaire à Strasbourg le 25 janvier 2006, le Conseil de l'Europe a adopté une résolution condamnant les crimes commis par les régimes communistes totalitaires. Le Conseil de l'Europe a souligné que la résolution a une application pratique.

Le rapport fait la liste des crimes des régimes communistes totalitaires

Le rapport fait une liste des crimes commis par les régimes communistes totalitaires et souligne que les dictatures ont été marquées par une violation massive des droits de l'homme, dès l'origine. Pour arriver au pouvoir et s'y maintenir les régimes communistes sont allés au-delà des assassinats individuels et des massacres à l'échelle locale et ont intégré les procédés criminels dans le système de gouvernement. Si la nécessité s'en faisait sentir ces régimes recouraient à la terreur comme on a pu le voir en Tchécoslovaquie en 1968, en Pologne en 1971, 1976 et 1981 et en Chine en 1989.

Le Conseil de l'Europe souligne dans sa résolution que ces crimes commis par les régimes communistes totalitaires ont varié selon la culture, le pays et la période historique et inclut les assassinats et les exécutions, qu'ils soient individuels ou collectifs, les décès dans des camps de concentration, la mort par la faim, les déportations, la torture, le travail forcé, la persécution des minorités ethniques et de ceux qui ont des croyances religieuses, la privation de liberté de croyance, de pensée, d'expression et de la presse et d'autres formes de crimes.

Les victimes en Chine excèdent le total de tous les autres pays

D'après de prudentes évaluations le nombre de personnes tuées par les régimes communistes réparties en pays ou régions s'établit comme suit : le nombre de victimes des régimes communistes totalitaires par pays ou régions s'établit comme suit :



Mao Tsé-toung -1936-

Union soviétique : 20 millions de victimes

Chine : 65 millions

Vietnam : 1 million

Corée du Nord : 2 millions

Cambodge : 2 millions

Europe de l'Est : 1 million

Amérique latine : 150 000

Afrique : 1,7 million

Afghanistan : 1,5 million

Le rapport souligne que 15 années sont passées depuis la chute de l'ex Union Soviétique et la fin de la guerre froide et selon de nombreuses archives qui ont été révélées il n'y a pas de différence essentielle entre le communisme et le nazisme. Les deux idéologies prétendent à la mise en place d'une société « parfaite » et la nécessité d'éliminer tous les obstacles. Les deux régimes totalitaires ont adopté des moyens similaires pour maintenir leur pouvoir, par exemple, organiser des groupes de jeunes, enseigner des propagandes idéologiques dans les écoles, établir un contrôle militaire dans la société, vénération des dirigeants, privation de liberté d'expression et persécution avec toutes les méthodes concevables possibles contre leurs opposants.

L'auteur du rapport, Göran Lindbad, a particulièrement mentionné les caractéristiques sociales des régimes totalitaires lors de son discours lors du débat sur la résolution à l'APCE. Il a dit que sous les régimes totalitaires, les droits individuels et les valeurs n'existent pas. Toutes les sociétés sous un régime totalitaire vivent dans la terreur. Dans de telles sociétés, les individus ne peuvent pas librement exprimer leurs pensées, parce qu'ils savent qu'ils seront punis s'ils le font.

La condamnation des crimes des régimes totalitaires a une signification pratique

La résolution condamnant les crimes des régimes totalitaires adoptée à l'APCE souligne particulièrement sa signification pratique, parce que « des régimes communistes sont encore en place dans certains pays et des crimes sont encore commis au nom du communisme » .

Göran Lindbad a dit que nous pouvons voir des phénomènes similaires aujourd'hui en Chine, qui est sous un régime communiste totalitaire. Le régime utilise des méthodes impitoyables pour traiter le cas des dissidents, comme les pratiquants du Falun Gong ou les religieux.

Göran Lindbad a déclaré que quand de plus en plus de gens deviennent des opposants au régime, quand le groupe de dissidents politiques s'agrandit, cela indique que la résistance contre le régime se renforce. C'est un très bon phénomène.



Momument aux victimes du communisme à
Cracovie

Une rétrospective approfondie des crimes des régimes communistes totalitaires

Cette année marque le quinzième anniversaire de la chute des régimes communistes totalitaires en Europe de l'Est et le Conseil de l'Europe pense que c'est une bonne occasion pour faire une sérieuse rétrospective des crimes des régimes communistes totalitaires. Auparavant la communauté internationale n'a jamais fait un rétrospectif commun et approfondie ou enquêté sur les crimes commis au nom de la théorie de la lutte des classes et du principe de la dictature du prolétariat, en outre, les crimes en question n'ont pas été condamnés par la communauté internationale, comme cela a été le cas pour les crimes commis par les Nazi. En conséquence, le grand public est très peu conscient des crimes

commis par les régimes communistes totalitaires et certains partis communistes qui n'ont pas encore réexaminé leur propre histoire criminelle sont toujours légaux dans certains pays. Le Conseil croit qu'un retour sur l'histoire est inévitable pour empêcher que l'histoire se répète et la condamnation publique est une référence pour les parties communistes dans la période post-communiste. La résolution prône d'accorder une réparation morale aux souffrances des victimes des régimes communistes totalitaires et celles de leurs familles. Elle appelle aussi les pays d'Europe de l'Est à modifier les livres d'histoire et à édifier des monuments aux victimes de ces régimes.